

APERÇU DU FONDS

Le fonds a comme objectif de placement de maximiser le revenu mensuel des porteurs de parts tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôts à intérêt élevé.

PROFILS DES FONDS

Date de création	juillet 2019
Total des actifs nets (\$CA) Au 2019-09-30	218.5 millions \$
VLPP Au 2019-10-18	10,0087 \$
RFG (%)	Information n'est pas encore disponible
Frais de gestion (%)	0,240
Catégorie d'actif	Marché monétaire canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial) / 25 \$ (supplémentaire)

Niveau de risque³

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

CODES DES FONDS

A	2113
E	16043
F	4113
I	5113
O	18043
P	90043

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS⁴

Date de paiement	Total
2019-09-27	0,0155
2019-08-29	0,0176

RENDEMENTS¹

Au 2019-09-30

*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE²

Au 2019-09-30

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)
Espèces et équivalents	100,00 %	Espèces et quasi-espèces	99,99 %
Répartition géographique	(%)		
Canada	100,00 %		

PRINCIPAUX TITRES

Au 2019-09-30

	Secteur	(%)
1. FNB épargne à intérêt élevé CI First Asset (CSAV)	Fonds négociés en bourse	97,45 %

GESTIONNAIRES



Gestion de Placements CI First Asset supervise un large éventail de FNB. Les solutions relevant de sa responsabilité comprennent celles basées sur la sélection de titres active et fondée sur l'analyse fondamentale dans les marchés boursiers et des titres à revenu fixe, des mandats à bêta intelligent et quantitatifs, et des stratégies d'options d'achat couvertes. Dirigée par le vice-président principal et gestionnaire de portefeuille Manash Goswami, l'équipe est également un point de contact clé entre les Fonds négociés en bourse CI First Asset, une division de CI Investments Inc., et la communauté de teneurs de marché, fonctionnant comme une ressource essentielle qui procure des solutions et des conseils aux conseillers en placement et facilite les opérations sur FNB des clients.



Manash Goswami



Craig Allardyce

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Placements CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données relatives au rendement fournies partent du principe du réinvestissement des distributions uniquement et ne prennent pas en considération les frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou frais facultatifs ou impôts sur le revenu qui sont payables par les porteurs de titres qui auraient eu pour effet de réduire les rendements. Veuillez noter que les titres détenus dans des fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre assureur de dépôt. Il n'y a aucune garantie que le fonds pourra maintenir sa valeur liquidative par titre à un montant constant, ou que votre placement complet dans le fonds vous sera remis. Les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Le rendement historique annualisé est basé sur le rendement moyen pour la période de sept jours terminée le %s (après déduction des frais payables par le fonds) et ne représente pas un rendement réel sur un an.

² Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

³ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

⁴ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

© Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. © CI Investments Inc. 2019. Tous droits réservés. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine^{MC} » est une marque de commerce de CI Investments Inc.

Publié en octobre 2019